



25^{ème} Journée de l'Ordre

Discours d'Isabelle Adenot, Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Madame la Ministre,
Madame la Présidente de la Commission des Affaires sociales,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les directeurs,
Chers amis des Ordres francophones,
Chers confrères,
Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui comme hier, la santé ne connaît pas les frontières.

Au temps jadis, les maladies d'Europe ont décimé les Amériques, tandis que les pestes, venues du bout du monde, ravageaient nos ports et nos villes.

Nous, pharmaciens, savons cette imbrication millénaire du mondial et du local.

Aussi quand survient une crise économique mondiale, nous savons que les sociétés sont et seront en difficulté. Leur santé publique aussi.

Pour y faire face, elles ont besoin de points d'ancrage et de sauvegarder les fondamentaux. J'irai donc à l'essentiel.

L'économie mène le monde actuel. On peut l'accepter ou s'en offusquer, c'est un état de fait incontournable.

Néanmoins, l'essentiel, dans le secteur de la santé, c'est de ne pas faire prévaloir la logique comptable.

Parce que si la logique comptable est **vitale économiquement**, la mission de santé publique est **vitale humainement**.

Madame la Ministre, les pharmaciens sont en plein accord avec les valeurs que vous exprimez avec conviction. La solidarité, donc la promotion de l'égalité d'accès à des soins de qualité, pour tous et partout, est l'essence même de notre vocation.

Tous vous confirmeront combien il est vivifiant de se sentir porteur de cette justice sociale, de contribuer activement à la bonne santé de nos concitoyens et à l'excellence de notre système de santé.

Notre système de santé est un trésor national appuyé sur des structures, des entreprises et des professionnels de santé. Et comme tous les trésors il est précieux. Mais il est aussi fragile. Aussi les pharmaciens vous accompagneront pour le sauvegarder et l'améliorer.

....

Chaque jour davantage, l'excellence de l'art médical permet d'espérer la guérison et l'allongement de la vie en bonne santé. **Mais que serait cet art s'il n'avait en amont la pharmacopée et en aval les pharmaciens ?**

La France est une des patries mères de l'industrie pharmaceutique. Cette industrie fait partie de ses fiertés et participe activement à sa vitalité économique. La France est le 3^{ème} pays européen en termes de production pharmaceutique. Les industries du médicament contribuent donc au rayonnement de notre nation et à son souci de porter remède aux souffrances humaines.

Or, le besoin en progrès thérapeutique est immense. De nombreuses pathologies sont encore non couvertes. Alors, pour progresser, les industries du médicament, avec d'autres partenaires du public, doivent être porteuses d'innovation.

Monsieur le Premier ministre a rappelé que *les industries du médicament constituent un enjeu stratégique.../ que la recherche et l'innovation sont de puissants facteurs de compétitivité*. Il a relancé le conseil stratégique des industries de santé. On ne peut que s'en réjouir.

....

Mais les finances publiques sont aujourd'hui exsangues. Nous comprenons que la situation est et sera difficile pour tous, donc aussi pour la chaîne du médicament, la biologie et les pharmaciens.

Notre secteur doit prendre sa part du fardeau commun. Sa part, toute sa part mais rien que sa part.

Le devoir est collectif. **Le secteur du médicament et de la biologie ne sauraient être une immuable variable d'ajustement.**

Madame la Ministre, vous avez en charge la vie et la survie de ce secteur. Tout simplement parce que la Pharmacie et la biologie font partie de ces piliers qu'il ne faut pas détruire, de ces secteurs qui doivent rester viables pour être vivants au service de l'intérêt général. Vous conviendrez, j'en suis convaincue, que l'approche doit être raisonnée et raisonnable.

Aujourd'hui, aux sacrifices financiers s'ajoutent le désarroi et l'incertitude.

Le secteur du médicament fait débat. Il souffre, gangréné par le dogmatisme et l'idéologie virulente. Il est impérieux de tourner le dos aux idées reçues, qui à force d'être répétées, tendent à devenir des pseudo-vérités et ajoutent à la confusion.

Je voudrais citer trois de ces contre-vérités, qui toutes ont des conséquences sur l'observance des traitements. Les malades doutent de leurs traitements, voire les arrêtent pour se précipiter chez les charlatans.

Les français sont les plus gros consommateurs de médicaments ? Faux ! Et pourtant cette idée perdure. La surconsommation française n'est plus ce qu'elle était et c'est tant mieux. Les Français prennent encore aujourd'hui beaucoup de médicaments. Trop sans doute. Ils le reconnaissent eux-mêmes. Mais il n'en reste pas moins que les efforts pour le bon usage du médicament portent leurs fruits.

Les médicaments génériques ne sont pas de qualité puisqu'ils viennent de l'étranger ! Faux ! C'est ignorer, ou feindre d'ignorer, que 80% des matières premières utilisées pour la fabrication des médicaments dispensés dans l'Union Européenne proviennent d'ailleurs, que ces médicaments soient princeps ou génériques. Colporter cette idée, c'est donc *in fine* jeter le doute sur tous les types de médicaments !

Les médicaments sont pour la moitié d'entre eux inutiles voire mortels ! Faux et surtout dangereux : pour un minable bénéfice de notoriété médiatique, on jette l'opprobre sur les fabricants, les prescripteurs et les dispensateurs, comme s'ils étaient forcément assoiffés de bénéfices au détriment des patients. Avec une telle affirmation, on décourage les experts et les autorités de contrôle qui travaillent avec conscience et voient leur travail ainsi bafoué.

Bien sûr la réévaluation du bénéfice/risque d'un médicament doit être permanente et engagée à l'aune des nouvelles stratégies thérapeutiques. Bien sûr les contrôles doivent être efficaces et transparents. Mais un siècle de progrès immenses est aujourd'hui menacé par cette diffamation irrationnelle.

On le voit, on l'entend, on le vit, la communication actuelle sur le médicament est désastreuse ! Une véritable cacophonie. Vous avez annoncé, Madame la Ministre, un portail public d'information sur le médicament. Il y a effectivement urgence. Car, au-delà de l'impact sur le secteur du médicament, **c'est le malade qui en est la plus grande victime, ne sachant plus ni QUI ni QUE croire.**

Face à de telles campagnes, les pharmaciens en contact avec le public répondent aux interrogations et aux inquiétudes. Ils expliquent. Ils rassurent. Mais l'exercice a ses limites. Les pharmaciens sont épuisés. La psychologie des acteurs compte !

Comment ressusciter les vocations, quand le secteur du médicament est ainsi rabaissé ? Attendrons-nous qu'il n'y ait plus de vocations de pharmaciens pour nous apercevoir à quel point ils sont indispensables à la société ?

Aujourd'hui, les jeunes sont de moins en moins attirés par les études de pharmacie, alors même que le secteur a besoin d'excellence, que les pharmaciens sont moins nombreux et que leur moyenne d'âge s'élève année après année.

Le nombre d'inscrits au concours de pharmacie dans le cadre du nouveau cursus santé « PACES », suffit à peine, dans plusieurs facultés, à couvrir le numerus clausus attribué au concours de sélection.

Pire, le recensement 2012 montre que 26 % des jeunes diplômés en pharmacie se détournent du métier qu'ils avaient choisi, et embrassent délibérément une autre carrière!

Il est vrai que s'engager dans un secteur vilipendé ne fait pas rêver. Et s'investir dans un secteur qui doit gérer sa décroissance, en volume et en prix, n'est guère stimulant.

Pour que le secteur de la pharmacie redevienne attractif, mais aussi et surtout reste vivant, voyons plutôt le médicament comme une chance. **Les remèdes sont là pour tuer la maladie, pas le patient!**

Reconnaissons l'excellence de nos entreprises de santé. **Elles sont des entreprises de la vie, pas de la mort.**

Reconnaissons la contribution des pharmaciens aux progrès thérapeutiques et à la sécurité des soins. **Ils ont toujours accompagné le progrès des sciences comme celui des droits humains.**

.....

Aujourd'hui même, démarre la semaine sur la sécurité des patients. Les pharmaciens participeront activement à son succès.

Au plus près de la population, dans toutes ses composantes, ils contribuent au bon usage du médicament. C'est leur mission. Et ils en sont fiers.

Les pharmaciens expliqueront aussi l'importance de l'hygiène des mains pour prévenir les infections. Car ils sont des acteurs de l'éducation à la santé, tout comme pour la prévention et le dépistage des principaux facteurs de risque.

La profession sera d'ailleurs force de proposition pour la prochaine loi de santé publique. Force de proposition, car les pharmaciens savent qu'il faut répondre aux nouvelles attentes. Et savent combien l'immobilisme est suicidaire.

Et s'il y a bien un domaine où tout change, c'est celui des territoires.

Ici, des frontières s'effacent. Là elles perdurent, ailleurs elles se créent.

Il faut repenser le territoire, les territoires, à l'aune des nouveaux espaces, qu'ils soient de temps ou de distance. Voilà pourquoi j'ai invité M Erik Orsenna à enrichir notre réflexion.

La mondialisation est une rupture. Laissons la vaine question de savoir si elle est la cause ou la conséquence des problèmes posés. Elle est une dimension incontournable de notre temps. Aujourd'hui, la délocalisation de la production des principes actifs, la fragmentation de la chaîne de production ainsi que les nouveaux circuits de distribution sont des réalités. On vient même d'inventer les courtiers en médicament !

La mondialisation virtuelle est aussi réalité. L'opération Pangée 5 l'a montré : elle a pris dans ses filets près de 4 millions de médicaments illicites et a démantelé quelque 18 000 sites de pharmacies illégales. Internet, on le sait, est un redoutable accélérateur de circulation de médicaments falsifiés.

Alors, pour les pharmaciens, **relever les défis de la mondialisation**, c'est saisir les ouvertures et les opportunités, mais c'est aussi et surtout, tout mettre en œuvre pour limiter les brèches et les risques.

A l'autre extrémité, pour les pharmaciens, **relever les défis de la proximité**, c'est tout simplement la sauvegarder ! Leur maillage territorial est une réussite. Mais une réussite qui se fragilise dans l'actuelle phase de restructuration.

En effet, les établissements de santé se regroupent ; une pharmacie ferme tous les trois jours et les laboratoires de biologie médicale ont maintenant en moyenne près de sept sites.

Une seule certitude, si la concentration a ses vertus, lutter contre les inégalités sociales et territoriales exige aussi un maillage performant en offre de soins.

A l'heure où la population est plus vulnérable, où le monde est plus virtuel, plus rapide, plus robotisé, **il faut plus d'humanité**. La population a besoin de cette proximité. L'approche personnalisée répond aussi aux besoins de sécurité.

Les territoires enfin, sont divers... et les frontières sont parfois là où on ne le pense pas.

Il y a des barrières bien difficiles à faire tomber : entre médical et médico-social, entre ville et hôpital et entre professionnels de santé. La coordination des acteurs ne va pas de soi. Les pharmaciens, sont ici aussi offreurs et demandeurs.

Avec pragmatisme, tous métiers confondus, ils veulent inscrire leur pratique professionnelle dans la réalité sanitaire et sociale contemporaine.

Mais en ces temps de mutation de leurs modèles économiques, ils veulent être sécurisés dans leur environnement et dans leurs perspectives.

...

Sur l'enjeu de la sécurité, l'Ordre des pharmaciens est une réponse majeure et une réponse sûre. Il agit. Il s'engage. Quelques exemples de projets menés à bien cette année.

Pour contribuer à **la surveillance par les pharmaciens des risques liés à l'utilisation de produits de santé**, l'Ordre a ouvert le site « pharmavigilance ».

Pour garantir au public **la compétence des pharmaciens tout au long de leur carrière**, après leur diplôme initial, et nous savons tous les efforts de Madame le Rapporteur sur la révision de la directive sur les qualifications professionnelles, l'Ordre a mis en œuvre la phase transitoire de suivi du Développement Professionnel Continu.

Pour contribuer à la **coordination des soins autour des patients**, l'Ordre attend avec impatience le décret pour démarrer l'expérimentation de l'accès au DP par les anesthésistes, les urgentistes et les gériatres. Mais sans attendre, l'Ordre étend déjà le Dossier Pharmaceutique, que plus de 23 millions de français ont adopté, aux pharmacies des établissements de santé. 24 conventions sont signées et près de 600 sont en cours de signature.

Pour faire vivre et respecter **les devoirs de la profession**, tous, patients et pharmaciens, ont le droit de connaître les règles et les décisions en cas de transgression. Pour cela, l'Ordre met aujourd'hui en ligne sa base de données jurisprudentielle de ses chambres de discipline, accessible à tous.

Enfin, pour gérer au mieux les **situations de ruptures d'approvisionnement**, les patients ne pouvant rester sans réponses, l'Ordre développe un dispositif concret et performant de partage d'information entre acteurs de la chaîne du médicament et autorités, calqué sur celui des retrait/rappels de lots.

.....

Acteur majeur en matière de sécurité, l'Ordre a, lui aussi, besoin de sécurité. Les conseillers ordinaires ne peuvent être exposés à des ambiguïtés.

...Comment inscrire des SPFPL d'officine et de biologie quand les conditions réglementaires ne sont pas connues ?

...Que répondre aux pharmaciens d'officine, las de prises de positions contradictoires prises au nom du même objectif : la baisse des prix. Tantôt les pharmacies sont en surnombre, il faut en supprimer ! Tantôt il faut faciliter la prolifération d'officines ...

...Que répondre aux confrères biologistes fatigués des vagues législatives et qui plus est interrompues ?

...Que dire aux confrères qui interrogent sur des sujets tels que la préparation des doses à administrer ou la vente des médicaments sur Internet ?

L'Ordre n'écrit pas le droit. Pour pouvoir remplir notre mission, nous attendons des réponses.

En conclusion, Madame la Ministre,

Les pharmaciens entendent et partagent vos valeurs : équité d'accès aux soins en tout lieu, en tout temps et sécurité des patients.

Vous pouvez vous appuyer sur l'Ordre des pharmaciens, ses conseillers et ses collaborateurs. L'Ordre est résolument inscrit dans une dynamique d'innovation et de progrès qui bénéficie aux patients, avec la volonté de servir l'intérêt général en rassemblant les pharmaciens sur l'intérêt de santé.

Vous pouvez également vous appuyer sur les entreprises de santé qui sont déterminées à innover dans les domaines aussi variés que la production, la distribution ou la dispensation.

Vous pouvez enfin vous appuyer sur le potentiel scientifique et humain des pharmaciens, leurs idées et leurs talents.

Pour contribuer à améliorer la prise en charge personnalisée du patient et la performance du système de santé publique, les pharmaciens ont besoin d'un modèle professionnel connu et durable.

A qui ne sait où il va, il n'y a pas de vent favorable, disait Sénèque.

Ne donnez pas seulement à la profession des caps à franchir. Les pharmaciens ont besoin d'horizon.